L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS MARDI MATIN, 14 MARS 1876. 49me Année.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS. MARDI MATIN, 14 MARS.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par Hoffman, Marks & Co., au No 33 rue des Magasins—matelas, marchandises sèches, bottes, souliers, habillements, etc.

Par O. Valeton, au Boston Warehouse rue Lafayette, entre Magasins et Camp, tonneaux d'huile de graines de coton.

Par Placide J. Spear, à l'angle des rues St-Pierre et Front, un café avec les installations, liqueurs, etc.

Par O. Valeton, sur la Levée, en face du marché français—oranges et limons.

Fer en barre.—Voir l'annonce d'encan de D. E. Morphy & Son.

SPECTACLES.

Mardi, 14 Mars 1876.

OPÉRA—Le Panache.
VARIÉTÉS—The New Magdalena.
ACADEMIE—Lottery of Life.
ST-CHARLES—Mlle Mary Anderson.

La presse de Paris et les élections.

Nous empruntons au *Temps* du 24 février le résumé suivant des appréciations de la presse parisienne sur le scrutin du 20 février :

La presse parisienne avait, dès le premier jour, reconnu, comme un fait accompli, le succès de la cause républicaine aux élections du 20 février. Il restait aux organes des divers partis à déterminer, chacun à son point de vue, le caractère de la majorité nouvelle et à préjuger quelle ligne politique elle suivra. Ceux qui ne font pas partie de cette majorité avaient en outre à prendre position, et à préparer, avec ou contre elle un nouveau groupement des partis. Ce double travail d'appréciation et d'organisation commence dans la presse. Bonapartistes, légitimistes et cléricaux se montrent d'accord pour prêter à la majorité nouvelle un caractère d'exagération et, comme ils disent, de radicalisme, qui n'est pas le sien. Les journaux impérialistes cherchent à effrayer les droites, pour les engager à se réunir, sous la direction du parti bonapartiste, dans la défense de la société, d'après eux menacée. La presse légitimiste voit la situation en noir. Dans la presse cléricale, l'*Univers* se lamente et accuse l'Assemblée nationale d'avoir amené le triomphe du parti républicain, "en refusant, il y a deux ans, à la monarchie, les conditions d'existence les plus visibles" et en abandonnant la papauté. Le *Monde* constate que "le pouvoir exécutif, ou du moins le pouvoir ministériel va passer aux mains de cette dangereuse école libérale." Mais il ne se décourage pas, et il prêche aux catholiques l'union et la discipline.

Les journaux du centre droit ne se montrent pas si pessimistes. Ils attendent l'ouverture de la session pour apprécier la future Chambre des députés. "Nous voulons espérer, dit par exemple le *Journal de Paris*, que la nouvelle Chambre saura se maintenir sur le terrain de la république conservatrice." Le *Moniteur universel* espère aussi que les nouveaux élus n'arriveront pas disposés "à adopter le programme des radicaux parisiens." Il pense qu'à l'épreuve, beaucoup de ceux qui ne seraient pas modérés le deviendront, et que le radicalisme lui-même pourra, dans certaines circonstances, fournir "un contingent pour une majorité conservatrice et libérale." Il déclare donc qu'il n'est nullement disposé à s'alarmer outre mesure. Le *Français* attend également la réunion de la Chambre des députés pour savoir quelle sera la part respective des républicains radicaux et des républicains conservateurs. Il fait remarquer avec raison que ce classement ne doit pas être fait d'après les professions de foi des candidats, mais suivant les votes futurs des députés. "Qu'un débat s'engage, dit-il, non plus sur telle ou telle abstraction politique lointaine ou sur telle hypothèse imaginée à plaisir, mais sur une proposition d'un effet immédiat, sur une mesure prise la veille ou à prendre le lendemain, c'est alors qu'on verra qui l'a emporté dimanche, la république radicale ou la république conservatrice." On voit qu'en somme les journaux de cette couleur se réservent.

Quant au groupement futur des partis, la presse bonapartiste, comme nous venons de l'indiquer, cherche à se placer à la tête des diverses fractions de la droite. Ainsi, l'*Ordre* et le *Paris-Journal* prêchent, "l'union conservatrice" contre les républicains aux élections complémentaires et dans les deux Chambres. Pour se faire accepter des droites, ils ne montrent plus leur drapeau et ils tendent à se poser en simples conservateurs. La *Patrie* abonde dans ce sens, lorsqu'elle dit que maintenant "il n'y a plus de partis". Il est curieux de constater l'accueil fait à ces avances par la presse de droite. L'*Union* les repousse énergiquement. "La minorité royaliste, dit-elle, devra déployer une grande énergie pour séparer les intérêts de l'ordre social et de la paix publique du drapeau révolutionnaire des Bonapartes." Le *Monde* n'admet pas la tentative que va faire le parti bonapartiste pour "se poser en champion de l'ordre, de la propriété, de la famille". Le *Journal de Paris* est moins ferme. Il sollicite une sorte d'abdication des bonapartistes, après laquelle il s'associerait à eux. D'après lui, les bonapartistes battus devraient comprendre "que leur rôle ne doit pas être celui d'agitateur, mais qu'ils doivent prêter leur appui aux conservateurs de l'Assemblée". Mais c'est là le seul symptôme d'une alliance possible avec les bonapartistes que nous trouvions dans la presse de droite, et l'on voit que cette alliance est conditionnelle, et que la condition ne sera pas remplie par les bonapartistes.

A cet aperçu général nous ajouterons quelques extraits des organes du parti impérialiste, qui forme le groupe le plus important de l'opposition :

Le Pays :

Nous craignons fort que le gouvernement ne soit gravement en danger et ne nous entraine avec lui à l'abîme.

Demain, c'est le retour des Assemblées à Paris, demandé par le Sénat et le Corps Législatif.

Demain, c'est l'amnistie des assassins, exigée par une majorité révolutionnaire.

Demain, c'est peut-être la Commune légale, la République rouge.

Et dire que le gouvernement a laissé faire tout cela, quand il avait la partie si belle, si facile!

Le maréchal va-t-il suivre la pente?

S'il s'y laisse aller et s'il agit parlementairement, c'est Gambetta ministre de l'intérieur, — c'est Naquet garde des sceaux!

S'il refuse de marcher, c'est la résistance ou la démission. Il faut qu'il déploie l'énergie d'un soldat chef d'Etat; qu'il prenne sans hésiter les mesures conservatrices commandées par les circonstances ou qu'il s'en aille; il n'y a pas de milieu.

Et qu'il songe bien: après les engagements qu'il a pris au 24 mai vis-à-vis des conservateurs, se résigner à ce dernier parti serait une véritable faillite.

Quelle sera la solution?

M. Paul de Cassagnac étudie dans le *Pays* la conduite que doit tenir le maréchal :

S'il gouverne avec la majorité, il marche au rebours de sa vie tout entière, au rebours de ses croyances, de ses affections, de son origine.

Bien plus, il *compromet sa réputation devant l'histoire.*

Nommé par une assemblée, il lui est difficile de rêver, en eût-il la pensée, ce que fit Louis-Napoléon dans des circonstances analogues.

Louis-Napoléon était l'élu du peuple. Il pouvait donc faire le peuple juge entre l'assemblée et lui.

Le cas n'est pas le même.

Le maréchal est lié, très bien lié, et le coup d'Etat, dans ses mains, affecterait une illégalité bien plus grande que l'illégalité de celui de 1851.

Il faudrait pour l'exécuter deux choses qui n'y sont pas: une énergie à toute épreuve et un danger immédiat et présent....

La France n'est pas républicaine. Elle ne l'était pas et elle ne le sera jamais!....

Eh bien, nous disons que c'est avec la minorité que le maréchal doit gouverner, et cette minorité à qui revient un tel honneur doit se mettre à la hauteur d'une mission aussi patriotique.

Le Gaulois : La République triomphe.

Non pas la République modérée, la République centre gauche, la République orléaniste;

Mais la République *pour de vrai*, la République radicale et intransigeante.

Le peuple est comme cela.

Il n'entend rien aux demi-mesures. Quant on met du vin devant lui, il se soûle à fond; quand on lui donne la République, il faut qu'elle soit communarde.

Ce sont des frénésies qui le prennent de temps en temps.

Pendant la durée de ses crises, il faudrait l'écraser pour qu'il s'arrêtât. Il voit rouge, et il marche devant lui, tête baissée, jusqu'à ce que vaincu par l'ivresse de la politique ou celle de l'absinthe—il tombe comme une masse, etc., etc.

Le même journal dit encore :

Après avoir fait ainsi la part de nos adversaires, arrivons-en au parti conservateur et cherchons, dans le spectacle du désordre commun, si nous n'avons pas personnellement des motifs de consolation.

Il y a eu de nommés quatre-vingt bonapartistes bien avérés, sans compter ceux que le scrutin de ballotage nous réserve. Traqués comme nous l'avons été par la haine des républicains et des monarchistes alliés contre nous, c'est un résultat qui a lieu de nous satisfaire. Nous occupons réellement la tête du parti conservateur, et nous sommes appelés à jouer dans la prochaine Assemblée le rôle que le centre droit jouait dans la dernière.

Sans nous, le parti conservateur sombrait corps et biens au milieu de cette tourmente révolutionnaire.

La France s'en souviendra le jour où, écœurée et meurtrie, elle voudra revoir, sous un gouvernement fort, une ère de prospérité aussi longue que le permet sa folie.

L'*Ordre* s'exprime ainsi :

Tout n'est pas perdu.—Il y a, il est vrai, une majorité républicaine acquise, mais cette majorité, qui contient fort peu de centre gauche, renferme assez d'intransigeants et de radicaux pour que M. Gambetta lui-même soit rapidement entraîné à faire plus qu'il ne veut: c'est toujours la queue qui mène la tête. Il faut que le jour où, sur une question sociale, la majorité républicaine se déchirera, il existe dans la minorité un parti résolu sur lequel le centre gauche puisse se replier et former ainsi une majorité de résistance au torrent rouge.

Aux ballottages donc!

Conservateurs, travaillons! Il y a cent places de députés que l'on peut encore arracher aux rouges.

Voici ce que disent les organes radicaux :

L'*Evénement* :

Ce n'est pas le moment de rechercher quelle sera la ligne de conduite de la majorité prochaine. Sera-t-elle simplement conservatrice, systématiquement modérée, résolument progressive? Nous penchons à croire qu'elle s'en tiendra volontiers, non par paresse, mais par tempérament, à l'organisme constitutionnel, aux essais timides, aux atermoiements ingénieux. L'élément qui y dominera, suivant toute apparence, sera le centre gauche. Il ne sied point à la presse démocratique, dont l'*Evénement* est et restera l'un des plus fermes organes, de suspecter les intentions, de pressentir les tendances de nos nouveaux représentants.

Le *Rappel* :—Les élections peuvent se résumer en deux mots: la République assise, M. Buffet par terre.

Dans l'Assemblée qui finit, la question était de ne pas retourner en arrière; dans l'Assemblée qui commence, la question sera d'aller en avant.

Nous terminerons cette revue par la boutade de Louis Veuillot, dans l'*Univers* :

Jusqu'à présent, le résultat des élections s'annonce d'une manière assez déplorable, et plus même qu'on ne s'y attendait. On croyait généralement que la marée monterait de quelques mètres; c'est par toises qu'il faut compter. A Paris, on s'habituait à la République, c'est la Commune qui se montre. Le Gambetta mâtiné de Thiers est tout à fait dépassé. S'il veut, comme il l'essaiera sans doute, redevenir le Gambetta pur, il aura beaucoup à faire. Les élus de Paris se nomment Greppo, Barodet, Floquet, Brelay, Marmottan, Clémenceau, Lockroy, Raspail, Louis Blanc (trois fois). Bref, MM. Thiers et Gambetta sont la seule consolation des conservateurs. La défaite des conservateurs avoués est complète, absolue, radicale. Sur dix ballottages, un peut-être leur laisse quelque espoir. Ajoutons que cette défaite est consentie, ajoutons qu'elle est méritée. Ils n'ont obtenu partout que des minorités misérables.

Les élections parisiennes sont la continuation du massacre des otages, et plus encore la revanche des pèlerinages. On connait ces mouvements auxquels la bourgeoisie, par peur ou par sottise, n'est jamais étrangère.

On démolit le clocher, et les pierres, en tombant, écrasent les maisons voisines, ce qui fait qu'une quantité de bourgeois restent sans logement, et que beaucoup de réverbères sont éteints. Alors, au moyen de la nuit épaisse, Dieu se venge de longues et stupides injures; alors aussi les bourgeois (ceux qui ne meurent pas) commencent à voir clair, et bientôt se mettent à rebâtir le clocher d'abord, et, à mesure que le clocher se relève, se relèvent, autour de lui, d'humbles petites maisons.

C'est ce qui arrivera de point en point. Ceci abattra cela, et, cela, en tombant, écrasera ceci, puis se relèvera, puis portera plus haut dans les airs la croix bienfaisante qui purifie et relève tout. Nous ne nous lassons pas de fournir des otages et de faire des pèlerinages. C'est maintenant que les otages vont être féconds et propices et que va fleurir le chemin des pèlerinages, arrosé de sang.

LE JUGEMENT D'UN FONCTIONNAIRE DÉMISSIONNAIRE.—Nous lisons dans le *Messager franco-américain* :

La question de savoir si l'ex-secrétaire de la Guerre des Etats-Unis peut être mis en accusation devant le Sénat après qu'il a donné sa démission et que cette démission a été acceptée par le Président est l'objet d'une discussion approfondie dans quelques journaux. Le juge Story, qui est une des plus hautes autorités en matière de droit constitutionnel, présente les arguments que l'on fait valoir dans un sens et dans l'autre. On peut soutenir, dit-il, que ce serait faire un usage inutile du pouvoir judiciaire que de mettre un homme en jugement quand on ne peut plus prononcer contre lui la condamnation qui aurait dû être le principal objet de la poursuite.

Quoiqu'on puisse encore le frapper d'incapacité, les termes de la Constitution laissent quelque doute sur la légalité d'un tel jugement, qui ne prononcerait pas en même temps la destitution du fonctionnaire. Mais, après avoir présenté cette objection, le grand légiste fait la remarque suivante: "L'*impeachment* est un procès purement politique. Il a moins pour objet de punir le délinquant que de garantir l'Etat de grossières violations officielles. Il ne touche ni à sa personne ni à ses biens, mais il le dépouille simplement de toute capacité politique."

Cette dernière manière de considérer la question nous parait décisive. Le Sénat est investi par la Constitution d'une autorité que rien ne peut lui enlever, ni le Président avec son droit de grâce, ni la prescription, ni, à plus forte raison, un acte quelconque de l'accusé lui-même. S'il dépendait de celui-ci, par le simple fait de sa démission, de se soustraire à un jugement solennel, le but que s'est proposé la Constitution en établissant l'*impeachment* serait trop facilement éludé, et l'Etat ne serait pas suffisamment garanti contre les tentatives réitérées d'un personnage dangereux.

Il faut évidemment que la législature nationale conserve le pouvoir d'éliminer un coupable de la scène politique. En considérant la question de cette manière, on ne peut blâmer le Président d'avoir accepté la démission de M. Belknap. Au point où les choses étaient arrivées, il est certain que cet homme ne devait pas rester au pouvoir un instant de plus. S'il n'avait pas donné sa démission, le Président aurait dû le destituer. Maintenant le Sénat a son devoir à remplir en prononçant contre l'accusé l'incapacité politique qu'il a méritée pour sa conduite criminelle.

ELECTIONS DANS LE NEW HAMPSHIRE.—Des élections générales d'Etat doivent avoir lieu aujourd'hui dans le New-Hampshire. La nouvelle législature aura à nommer un sénateur des Etats-Unis ce qui ajoute à l'importance de l'élection. Voici les chiffres des cinq dernières élections.

	Vote Rép.	Vote Dém.	maj. R.	maj. D.
1871	33,892	34,700	......	808
2782	38,751	36,584	2,167	....
1873	34,023	32,016	2,007	....
1874	34,143	35,608	......	1,465
1875	39,293	39,121	172	....

COMITÉ CENTRAL D'ETAT.—Nous lisons dans la *Sentinelle des Attakapas* :

Un appel fait par l'honorable R. S. Perry, président du comité démocratique conservateur de la paroisse Ibérie, une convention a été tenue le 6 courant, à l'effet d'élire un délégué au comité central exécutif de l'Etat; notre ami J. Dorville Broussard a été élu à l'unanimité.

LES CHUTES DU NIAGARA.—Nous lisons dans le *Journal* de Suspension Bridge du 6 courant :

"La tourmente incessante du nord et du nord-est de la semaine dernière a causé un changement surprenant dans la rivière Niagara. Dimanche et lundi les chutes avaient un aspect qu'elles n'avaient pas offert depuis 1848. Beaucoup de nos citoyens et de visiteurs couraient d'un point à un autre pour jouir de cette vue merveilleuse. Les grands rocs au-dessous des chutes américaines, qui sont habituellement recouverts de 15 à 20 pieds d'eau, étaient à sec, se projetant comme des montagnes. William Glassbrook, le vieux passeur du ferry, dit qu'il aurait pu marcher sans danger de l'entrée du "Shadow of the Rock" jusqu'à la "Cave des Vents" devant les chutes américaines. Entre Goat Island et Prospect Park, où le courant de la rivière a généralement une vitesse de plus de 20 milles à l'heure, l'eau était assez tranquille pour être guéable partout sans la moindre aide. Mais c'est la grande chute Horseshoe qui présentait le coup d'œil le plus grandiose. Elle avait perdu deux tiers au moins de son volume d'eau ordinaire, et beaucoup la comparait à un étang à moulin. Le lit de la rivière en amont de Table Rock jusque bien plus loin que Street's Island, n'offrait sur une distance de plus de 400 pieds, que des rochers massifs, avec à peine une goutte d'eau. Il en était de même de la partie en face, où s'élevait autrefois la vieille tour Terrapin, et la quantité d'eau, relativement insignifiante, qui restait, suivait le profond chenal du centre, qui forme le Horseshoe."

☞Achetez pour une piastre de thé cette semaine au dépôt de la rue du Camp No. 5 et vous recevrez gratis une jolie canette de thé chinois.

THÉATRE DE L'OPÉRA.—Encore une excellente représentation à mettre à l'avoir de la compagnie française qui nous fera ses adieux après-demain. La comédie de Dumas, *Monsieur Alphonse*, a été interprétée d'une façon remarquable par mesdames Clarence, Lormiani et Tholer et MM. Dalbert et Veniat. Mme Clarence dans le rôle de Raymonde a su intéresser ses auditeurs aux angoisses, aux luttes de la mère et de l'épouse et les émouvoir profondément par ses élans si dramatiques et en même temps si naturellement rendus. Physionomie, jeu de scène, expression, tout a été toujours en parfait accord avec la situation, et cette habile comédienne a su rendre très sympathique la Raymonde que Dumas a représentée comme rachetant sa première faute à force de dévouement et de tendresse.

Madame Lormiani nous a révélé dans le rôle de la Guichard, une nouvelle face de son talent de comédienne. Elle a eu un grand succès. C'était une Guichard prise sur nature, toilette, accent, allure, tout était parfait.

Quelle gentille fillette de 14 ans a fait Mlle Tholer; il y avait des gens qui ne lui en donnaient que douze. Elle avait mis son délicieux organe et sa vivacité toute gracieuse et pleine de sentiment au service de cette petite fille que Dumas a faite si précoce et qui ment avec tant d'aplomb......pour le bon motif.

M. Véniat s'est fait applaudir dans le rôle du vil et plat personnage d'Octave, Monsieur Alphonse, n'est-ce pas le comble de l'art? Il a composé et tenu ce rôle avec beaucoup d'habileté. Dans le rôle sympathique de Montaiglin, M. Dalbert avait la partie plus belle et il y a apporté toutes ses qualités.

La dernière représentation du soir a lieu aujourd'hui, pour le bénéfice de M. Mézières, premier comique, artiste d'une valeur réelle et qui est très populaire. Le programme se compose de *Les Sonnettes*, amusant vaudeville, et de *Le Panache*, pièce nouvelle du Palais Royal qui obtient un grand succès à Paris. M. Deligne, ancien comique du Théâtre d'Orléans, a offert son concours au bénéficiaire et chantera la parodie de *Lucie de Lammermoor*. On rira, à coup sûr, ce soir du parquet aux cintres de l'Opéra. La compagnie qui a fait verser tant de larmes, veut nous dire adieu sur une note gaie et nous quitter sur un éclat de rire. A ce soir, donc, à l'Opéra.

Mercredi, la compagnie donnera une matinée d'adieux, le départ devant avoir lieu jeudi. Le spectacle choisi pour cette matinée est le beau drame populaire *Les Deux Orphelines*, dans lequel paraissent tous les artistes de la troupe. Nous sommes convaincu que les dames iront en foule applaudir, une dernière fois, les excellents comédiens qui leur ont valu de si gréables distractions dans le cours des six dernières semaines.

GRAND CONCERT.—Un grand concert doit être donné le 23 mars à la Salle Grunewald, par les élèves du professeur A. Du Quesnay avec le concours d'amateurs distingués. Pendant le concert, une quête sera faite par des dames au profit de l'Association pour élever un monument à la mémoire du général R. E. Lee.

CETTE SEMAINE SEULEMENT.—Tout acheteur d'une piastre ou plus de thé au dépôt de la rue du Camp No. 5, recevra gratis une belle canette de thé chinois.

L'ESCRIME AUX ETATS-UNIS.—Nous avons publié, dit le *Courrier des Etats-Unis*, le défi porté par le colonel Monstery aux maîtres et amateurs d'escrime des Etats-Unis et de l'Amérique espagnole, pour un enjeu de $500 et le titre de champion des deux Amériques, à débattre—par les armes—courtoises. Nous sommes invités à reproduire la réponse suivante :

"New-York, 8 mars 1876.—J'ai l'honneur d'informer le public et le colonel Monstery que j'accepte le défi publié dans votre numéro d'avant-hier pour le titre de "Champion d'armes" des Etats-Unis et de l'Amérique espagnole.

"Aux armes mentionnées par le colonel Monstery j'ajouterai, s'il lui plait, la canne, le bâton, la lance et la savate, en laissant à son choix le nombre des points pour lesquels chacune des épreuves devra compter.

"Les $250 requis ont été déposés par moi entre les mains de M. Gargiulo, 6 Broad street.

"Signé: REGIS SÉNAC.
"*Champion du grand tournoi de l'Hippodrome.*"

—M. Robert Mitchell, rédacteur en chef du *Soir*, est, dit la *Patrie*, élu dans la Gironde. Le *Soir* ne pouvait manquer de se réjouir de cette élection, et nous nous associons très volontiers à ce qu'il dit du succès de notre spirituel confrère :

M. Robert Mitchell était le champion de la cause conservatrice dans l'arrondissement de La Réole. Il a obtenu sur son concurrent radical, député sortant, une majorité de près de deux mille voix. Cette victoire sera aussi utile au parti conservateur qu'elle est honorable pour la rédaction du *Soir*.

CETTE SEMAINE SEULEMENT.—Tout acheteur d'une piastre ou plus de thé au dépôt de la rue du Camp No. 5, recevra gratis une belle canette de thé chinois.

DANIEL STERN.—Une dépêche du câble annonce la mort de Madame Marie Flavigny, comtesse d'Agoult, dite Daniel Stern, femme de lettres française. Elle était née à Francfort-sur-le-Mein, en 1805, de parents français. Elle fut élevée au couvent du Sacré-Cœur de Paris et épousa, en 1827, le comte d'Agoult. Après un long séjour en Suisse, en Italie et en Allemagne, elle consentit, sur les sollicitations de ses amis, à publier dans le journal *la Presse* deux simples nouvelles, *Hervé* et *Valentia*, puis une critique des *Salons* de 1842 et 1843. Ce début littéraire fit quelque sensation. La *Revue des Deux-Mondes* inséra, dès lors, sous le nom de *Daniel Stern*, pseudonyme que Mme d'Agoult n'a pas quitté, plusieurs études sur l'état politique et intellectuel de l'Allemagne, qui furent achevées dans la *Revue indépendante*. En même temps elle abordait les questions de philosophie appliquée, dans un Essai sur la liberté considérée comme principe et fin de l'activité humaine; etc.

Le roman passionné de *Nélida* fut dans cette période le meilleur ouvrage de cet auteur, qui, après la révolution de Février, n'a pas hésité à faire une incursion dans le domaine de la politique. Elle donna, à cette époque, des Lettres républicaines, dans le *Courrier français*, et un volume d'Esquisses morales et politiques; Pensées, réflexions et maximes. Elle a fait paraître depuis: Histoire de la révolution de 1848; Trois journées de la vie de Marie Stuart; Florence et Turin, études d'art et de politique, etc.

(*Courrier des Etats-Unis*)

THÉ, CAFÉ, EPICES.—Si vous tenez à vous approvisionner de bon thé, de fin café et d'excellentes épices, allez au grand dépôt de la rue du Camp No. 5 où vous trouverez tous ces articles à très bas prix et de qualité supérieure. Il y a foule toute la journée à ce dépôt et l'empressement du public est une garantie du rare parfum de ces produits exotiques.

EVASION A LA NOUVELLE-CALÉDONIE.—Le *XIXe Siècle* annonce qu'une nouvelle évasion a eu lieu à l'île Nou. Une embarcation montée par des transportés allait, sous la conduite d'un surveillant, porter des vivres au pénitencier de Nouméa, lorsque le surveillant, ayant oublié le sac des dépêches, descendit à terre. Aussitôt l'embarcation s'éloigna et, après avoir louvoyé, se dirigea vers la sortie du port. Les déportés alors hissèrent la voile et prirent la pleine mer. L'alarme fut aussitôt donnée, mais il était trop tard. Aucun navire ne se trouva prêt et le canot fut bientôt hors de vue.

A la suite de cette évasion, le gouverneur, M. de Pritzbuer a défendu de naviguer à la voile pendant la nuit sur la grande rade (c'est le chemin qui mène sur la côte), et cela sous peine de *recevoir des coups de canon*.

Voici le texte officiel :

AVIS

"Par ordre du gouverneur, chef de la division navale :

"Il est défendu de naviguer à la voile pendant la nuit entre la presqu'île Ducos et l'île Nou, ainsi que sur la rade de Nouméa jusqu'à l'îlot Brun.

"Tout navire ou embarcation qui enfreindrait cette défense s'exposerait à être arrêté par le canon d'un des bâtiments de la division navale."

—Nous lisons dans le *Mémorial de la Loire* :

M. Chéri-Rousseau, l'habile photographe de notre ville, vient de faire une découverte qui aura un très grand retentissement, avant qu'il soit longtemps; il s'agit de l'application de la photographie à la teinture.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Une invention utile.

Nous avons oublié de citer parmi les récompenses offertes aux exposants une mention honorable accordée à Mr Nicholas Masson, qui a exposé un tuyau mobile automatique, qui ne conduit l'eau dans la citerne qu'au bout de quelques minutes, quand la pluie a suffisamment lavé le toit. C'est là une invention pratique dont l'utilité sera appréciée par tous ceux qui se servent d'eau de citerne.

L'affaire Field.

Le pseudo-juge Lynch, de la cour dite Supérieure de District, a accordé l'injonction demandée par Mr A. P. Field, défendant à H. C. Dibble de remplir les fonctions d'avocat général, ainsi qu'il y a été autorisé par W. P. Kellogg.

Cependant, comme Mr Field demandait aussi de défendre à Dibble d'agir comme assistant avocat général également, ce dernier, qui tient à gagner le plus d'argent possible, a objecté tout particulièrement à cette clause de l'injonction.

Le pseudo-juge Lynch a tenu l'injonction nonobstant.

Nouvelles des jetées.

Le maire Leeds, plusieurs administrateurs et le voyer de la ville, Mr Hardee, sont de retour d'une excursion qu'ils ont faite aux jetées du capitaine Eads.

Mr Hardee, qui a tout examiné en détail et qui est capable de juger, en sa qualité d'ingénieur, est très satisfait de tout ce qu'il a vu.

Les travaux ne sont pas terminés et il y a déjà treize pieds d'eau dans le canal.

L'œuvre du capitaine Eads, qui ouvrira le port de la Nouvelle-Orléans au commerce, promet d'être un succès complet, et nous avons bon espoir maintenant.

Le jugement de Dieu.

John McLaughlin, qui a assassiné sa femme, au mois de novembre de l'année dernière, dans un accès de folie furieuse, la conséquence de l'abus des liqueurs alcooliques, est mort, avant hier, à la prison de paroisse.

John McLaughlin n'avait pas encore été jugé par la Cour Criminelle Supérieure, lorsque la mort l'a contraint de comparaître devant un tribunal plus élevé, contre lequel il n'y a pas d'appel.

Explosion d'huile de pétrole.

Toujours la même histoire, pour changer!—Mr Thomas Ahern, propriétaire d'une grocerie sise à l'angle des rues Orange et Religieuse, voulant verser de l'huile dite septoline dans une lampe allumée, a mis le feu à la burette qu'il tenait à la main, et, nécessairement, il en est résulté une explosion.

Il va sans dire que Mr Ahern a été brulé au visage et aux mains.

Corps retrouvé.

Dimanche matin, vers neuf heures, on a trouvé, flottant dans le fleuve, au pied de la rue Vallette, à Alger, le corps d'un homme blanc, jusqu'à présent inconnu, âgé apparemment de quarante-cinq à cinquante ans, et vêtu d'un pantalon noir et d'une chemise à raies rouges.

Voleur de montre.

John Valcour, un citoyen des rives du Niger, ayant aperçu, dimanche soir, George Eichorn, qui gisait comme une masse inerte, au coin de la rue Douane et du Passage de la Bourse, a eu l'idée d'inspecter les poches du malheureux ivrogne, et lui a enlevé sa montre, sous le prétexte que lorsqu'on est trop ivre pour pouvoir marcher il importe peu de savoir l'heure. John Valcour pensait qu'il aurait pu s'esquiver sans être vu, mais il comptait sans un vigilant métropolitain qui l'a surpris en flagrant délit et qui l'a conduit au poste du troisième precinct, accompagné de George Eichorn.

Magasin de chaussures pillé.

Dans la nuit de samedi, des voleurs sont entrés, en escaladant le balcon, dans le magasin de chaussures de M. John Hanson, sis à l'angle des rues Canal et Peters. Ils ont emporté plusieurs douzaines de paires de chaussures, et leur visite nocturne coûte à peu près $125 à M. Hansen.

Coup de bouteille.

Avant-hier soir, vers neuf heures, une querelle s'est élevée, rue Bagatelle près Craps, entre deux femmes, nommées Mary Hunter et Lizzie Emile.

Cette dernière a fini par casser une bouteille vide sur la tête de Mary Hunter et l'a blessée grièvement.

Lizzie Emile a été arrêtée et enfermée au poste de police du cinquième precinct.

Coups de couteau.

Brutus Ducanman et H. Rudolphe ont été arrêtés et enfermés au poste de police du 3eme precint, accusés par Baptiste Dabizies de lui avoir donné un coup de couteau.

Peter Brown a été enfermé au poste de police du cinquième precinct, pour la même cause. Harrison Branch l'accuse d'avoir voulu, au moyen d'un petit couteau, le faire passer de vie à trépas.

Esquif perdu.

On a trouvé, avant-hier, flottant dans le fleuve, au pied de la rue Bienville, un esquif, peint en vert, dont le propriétaire est inconnu.

On pourra réclamer l'embarcation au poste de police du port.

Le feu à bord du navire Majestic.

Vers trois heures et demie, avant hier matin, la foudre a frappé le mat de misaine du navire Majestic, mouillé en face du poteau 39, dans le premier district, et le fluide électrique descendant dans la cale a mis le feu aux balles de coton.

L'alarme a été donnée et le département de l'incendie est arrivé promptement, ainsi que le bateau des assureurs, Protector.

On s'est mis immédiatement à pomper de l'eau dans la cale pour éteindre le feu, ce qui a été fait au bout d'une heure à peu près de travail.

Il a fallu ensuite pomper de nouveau pour retirer l'eau, afin de pouvoir décharger la cargaison.

Cette cargaison se composait d'environ trois mille balles de coton, dont un tiers à peu près est avarié, ce qui porterait les pertes à quarante mille piastres à peu près, sans compter le dommage éprouvé par le navire, qui peut être estimé à $7500.

Le navire Majestic a été construit à Portland, Maine, et appartient à messieurs Thayer & Lincoln, de Boston, Massachusetts. Il est commandé par le capitaine Gibbons.

Toutes les balles de coton qui n'étaient pas avariées ont été transférées à la presse de Reading.

Le navire devait partir prochainement pour Liverpool et sa cargaison était assurée.

Petit incendie.

Vers onze heures, hier matin, le feu s'est déclaré dans la maison basse en bois, sise rue Thalie No 179, appartenant à Mr J. B. Ribold, et habitée, d'un côté, par Mr F. S. Morrison, un tailleur, et de l'autre côté, par Mr V. J. Lambert, qui y tient une grocerie.

Les pompiers ont eu raison, en quelques minutes, de ce commencement d'incendie, et le dommage ne dépasse pas une vingtaine de piastres.

La propriété est assurée dans la compagnie Mutuelle des Marchands pour $1600.

Le feu a été mis par les étincelles qui s'échappaient de la cheminée et qui sont tombées sur le toit non recouvert.

Une chasse aux voleurs sur les toits.

Samedi, un peu après minuit, un petit garçon de couleur, nommé Joe Keith, est entré à la station centrale de la police et s'est plaint d'avoir été maltraité par plusieurs hommes, qui occupaient une chambre dans une maison sise à l'angle des rues Notre Dame et Peters, parce qu'il avait refusé de se joindre à eux pour commettre un vol.

L'agent Hennessey, du service de sûreté, qui était présent, sachant que la maison, désignée par le petit garçon, est suspecte, s'est décidé à faire une perquisition, prenant deux agents subalternes avec lui.

Si peu de bruit qu'eussent fait les policiers en pénétrant dans la repaire des voleurs, ceux-ci, qui étaient sur leurs gardes, ont pris l'éveil et ont décampé.

De sorte que les agents, en faisant irruption dans l'appartement où étaient réunis les filous, n'ont eu que le temps d'apercevoir ceux qu'ils cherchaient s'échappant par les fenêtres et montant sur le toit.

Les métropolitains, il faut le dire à leur louange, n'ont pas hésité un seul instant, et, bravement, ont pris le même chemin pour se mettre à la poursuite des fuyards.

Ils ont été récompensés de leur peine, car ils ont réussi à arrêter deux des fripons, nommés Robert Hardy, alias Curly, et John Hampshire.

Il a été impossible d'atteindre le troisième que l'on croit être un certain Willie Brooks.

Il bondissait sur les toits avec l'agilité d'un chat amoureux qui court à un rendez-vous. Les plus hautes murailles ne le faisaient pas reculer et il franchissait des obstacles qu'on aurait cru insurmontables, avec une facilité merveilleuse.

Il a bien fallu renoncer à le suivre; d'autant plus que le coquin paraissait être fort déterminé et qu'il avait déjà tiré un coup de pistolet sur l'agent Hennessey, qui n'avait pas osé riposter parce qu'il craignait de perdre l'équilibre, faute d'avoir l'habitude des voyages aériens.

Les deux voleurs capturés sont bien connus.

Ils arrivent de Mobile, où l'on dit qu'ils ont commis dernièrement un vol de $5000.

Coups de bâton.

Hier soir, vers sept heures et quart, deux hommes, nommés respectivement Patrick Manning et Michael Flynn, se sont pris de querelle dans un café sis à l'angle des rues Jefferson et Levée.

Flynn a reçu un coup de bâton sur la tête, qui l'a terrassé, et on a lieu de croire que son état est très critique. Patrick Manning a été arrêté et enfermé au poste de police du 3me precinct.

Chambre de Commerce.

Il devait y avoir, hier soir, une réunion de la Chambre de Commerce; mais elle a été renvoyée, faute d'un quorum, à la prochaine séance régulière.

TEMPERATURE.—13 mars 1876. Thermomètre de C. DUHAMEL, opticien.

	Fahrenheit.	Centigrade
6 A. M.	42	6
12 M.	65	18
3 P. M.	68	20
6 P. M.	60	16

☞20,000 belles canettes de thé chinois seront comme données gratis cette semaine au dépôt de thé de la rue du Camp No. 5.

MARIAGE DE MLLE GAMBETTA.—On écrit de Nice, 21 février :

Le mariage de Mlle Benetta Gambetta, sœur de l'ex-dictateur, avec M. Alexandre Léris, inspecteur des contributions directes, a eu lieu à trois heures. Les témoins de la mariée étaient MM. Seméria et Sabatier; ceux du marié, MM. Leroy et de Foudon. C'est M. Gelly, un de nos adjoints, qui a présidé la cérémonie civile. La cérémonie religieuse a été célébrée à l'église du Port, par le vicaire Pons. M. Gambetta, malade, n'assistait ni à l'une ni à l'autre de ces cérémonies. Il était représenté par M. Edmond Adam. La mariée a trente-trois ans et le marié trente-cinq."

Voici quelques détails que nous empruntons au *Figaro* :

"Mme Benedetta est très brune, possède de grands yeux noirs pleins d'expression; beaucoup de traits de ressemblance avec son frère, mais est plus mince que lui. Elle est restée veuve avec un enfant. Excellente mère de famille, femme de ménage accomplie, elle est plus jeune que son frère et est dans sa trente-troisième année.

"M. Léris, qu'elle épouse, est commis principal des contributions directes à Nice. Trente-cinq ans. On le dit instruit, sérieux et destiné prochainement à une direction; il compte évidemment un peu sur son beau-frère.

"Les nouveaux époux se connaissent depuis leur enfance. Les deux familles Gambetta vivaient côte à côte à Cahors, et les deux enfants, à peu près du même âge, étaient les meilleurs amis du monde.

"De plus, Gambetta et son beau-frère firent leurs études ensemble au lycée de cette ville."

—On procède actuellement au ministère de l'instruction publique et des beaux-arts à la confection d'un travail considérable sur l'état actuel des musées et des monuments historiques de France.

☞Achetez pour une piastre de thé cette semaine au dépôt de la rue du Camp No. 5 et vous recevrez gratis une belle canette de thé chinois.

AGENTS DE L'ABEILLE.

M. JUST COMES, à Donaldsonville, pour les paroisses Ascension, St-Jacques et Assomption.
M. PH. MACHET, Marchand, à Bâton-Rouge, pour les paroisses de Ouest et Est-Bâton-Rouge, Ouest et Est Feliciana.
H. C. BERNARD, à Brulé Landing, Ouest Baton Rouge.
WILLIAM GIRARD, à Waterloo, paroisse de la Pointe-Coupée.
J. LANDREAU, Maître-de-Poste à Hermitage, pour la paroisse de la Pointe-Coupée.
H. DUPUY, Maître-de-poste à Marksville, paroisse des Avoyelles.
A. MARIDAT, à la Nouvelle-Ibérie.
M. EMONET, à Léonville, paroisse St-Landry.
M. L. DUPLEIX à Natchitoches.
M. WM. L. ROCHE, député Maître-de-Poste, Plaquemines, paroisse Iberville.
C. ROBERT, Franklin, paroisse Ste Marie.
P. DAMARE, St-Martinville.
VALERY THIBODEAU, Pont-Breau.
A. DURIO, Arnaudville.
M. PETETIN, Grand-Coteau.
ADRIEN GONSOULIN, Fausse-Pointe.
A. NEVEU, Vermillionville.
LAURENT CHERI, Plaquemines, (Iberville).
A. ROYER, Moreauville, (Avoyelles).
R. RICULFI, Houma (Terrebonne).
SELVAIN LEHMAN, Maître-de-Poste à Johnsville (Texas).
WM. HUDSON, à Jeannerette, paroisse Ste-Marie.
EDGARD DELÉRY, Baie St-Louis, (Miss).

—63—

Spécifique choisi pour les colons de l'Ouest.—Chaque progrès de l'émigration dans l'Ouest donne lieu à une nouvelle demande des "Hostetter's Stomach Bitters". Les régions nouvelle sont fréquemment moins salubres que celles où il y a d'anciens établissements, à cause des miasmes qui s'élèvent des terres récemment défrichées et labourées, particulièrement sur le bord des rivières qui débordent. L'émigrant mineur ou agricole apprend bien vite, quand il ne le sait pas déjà, que les "Bitters" offrent le seul préventif qu'il y ait contre l'infection et contre ces désordres de l'estomac, du foie et des boyaux auxquels les changements de climat, les mauvaises eaux, la mauvaise ou la diète les exposent souvent. Conséquemment, il a en haute estime ce grand spécifique et préventif de ménage, et il a grand soin d'avoir toujours chez lui les "Hostetter's Stomach Bitters" sur lesquels il compte invariablement lorsque les circonstances en font sentir le besoin, ce qui arrive souvent.

SERVICE FUNÈBRE.

Un service funèbre sera célébré jeudi, 16 mars 1876, à 7 heures du matin, à l'église Ste-Anne, (rue St-Philippe,) pour le repos de l'âme de feue Mme J. PLAISENT, née Maria Clémence MANDION. Ses amis et connaissances, ainsi que ceux de sa famille, sont priés d'assister à la cérémonie religieuse. 12mars—1t

Entrepot de Tapis et de Rideaux
VENTE EN GROS ET EN DETAIL.
No 17 DE LA RUE DE CHARTRES
TAPIS—Axminster, Velours, Bruxelles, etc.
TOILES CIRÉES—anglaises et américaines.
NATTES—blanches, à carreaux, et fantaisie.
STORES—Couvertures de Tables et de Pianos
ETOFFES A RIDEAUX et à Meubles.
BROCATELLES, COTELINES, Reps, etc.
BURLAPS, par balle, pièce ou yarde.
A. BROUSSEAU & SON.
12mars—3t DMVPP

Au Public.

NOUS, soussignés, dont les noms furent effacés, le 8 du courant, de la liste des jurés de la Cour Criminelle Supérieure, par ordre du juge Steele, déclarons que le verdict que nous avons rendu était consciencieux, conforme aux FAITS établis, conforme à l'EXPOSITION faite, par le magistrat lui-même, à la demande de Mr Gustave Schmidt, avocat du défendeur; que nous rendrions le même verdict dans les mêmes circonstances; que nous ne voulons pas que notre réputation honorable dans cette communauté.

Il est presque passé le temps où les jurés étaient forcés, par l'intimidation, de rendre des verdicts d'après les idées et les préjugés des juges.

GUSTAVE CHEVALIER,
OCTAVE FOY,
MANUEL CAMPS,
EMILE COUVERTIER,
ALBIN BEGGIO,
E. E. RILLIEUX,
GEO. SCHEITZINGER,
CHAS. GAMEY,
ANDREW GANGLOFF,
HENRY GAMOTIS,
JULES B. MAGNON.
14mars—1t

Attention, laitiers!

LES laitiers de la Nouvelle-Orléans, et des environs sont priés de s'assembler, au "Zimmerman Hall," No 51 de la rue Bienville, MARDI, 14 mars, à 10 heures, pour affaires importantes qui se rattachent au paiement des licences.
AUGUSTE VITTER,
PIERRE CANTERQU.
14mars—1t

On Demande

UNE BONNE MODISTE, S'adresser chez Mme C. SAMSON, 605 Rue des Magasins. 13 mars—3t.

BALANCES DE FAIRBANKS
Pour Sucre et Coton.
Conformes à l'étalon des Etats-Unis.
SUCCURSALE
53 - Rue du Camp, - 53
20 oct—6m

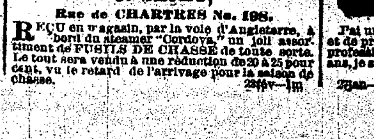

J. SAJET,
Rue de CHARTRES No. 198.
REÇU en magasin, par la voie d'Angleterre, à bord du steamer "Cordova," un joli assortiment de FUSILS DE CHASSE de toute sorte. Le tout sera vendu à une réduction de 20 à 25 pour cent, vu le retard de l'arrivage pour la saison de chasse. 23fév—1m

Avis spécial.
Aux personnes qui doivent des taxes de desséchement.
LE soussigné paie les assessements de desséchement à un ESCOMPTE libéral.
Adressez-vous à lui sans retard afin d'éviter les frais.
JAMES B. GUTHRIE, agent pour le paiement des taxes de desséchement, au No 122 de la rue Gravier.
12 mars—6m

Toutes les personnes qui désirent
—DES—
Assessements de Desséchement
sont engagées à les payer IMMÉDIATEMENT, AU BUREAU DE DESSÉCHEMENT, à l'Hôtel de Ville, afin d'éviter des frais, des pénalités et un intérêt additionnel.
NOTA—L'assessement de desséchement N'EST PAS UNE TAXE, mais un assessement spécial fait, en 1851, sur les propriétés foncières. Beaucoup de contribuables l'ont acquitté, mais beaucoup d'autres ne l'ont pas acquitté.
Le paiement assure un règlement définitif.
11mars—3tPP

AVIS.
Taxes de ville de 1876.
Département des Finances, Hôtel de Ville, Nlle-Orléans, 7 mars 1876.
TOUS les comptes des taxes de ville, de 1876, qui n'auront pas été payés le 31 du courant seront annoncés conformément à la loi et porteront 10 pour cent d'intérêt l'an et les frais à partir de la susdite date.
Il sera alloué, jusqu'alors, une diminution (rebate), de 1 pour cent.
EDW'D. PILSBURY, Administrateur des Finances.
7mars—au31

Mme Antoinette Bernheim,
A le plaisir d'annoncer à ses amies et à ses anciennes clientes qu'elle a pris le grand magasin No 594 de la rue des Magasins, récemment occupé par S. G. Kreiger, où, vers le 25 mars, elle fera l'ouverture du plus beau choix de modes et autres nouveautés importées directement des premières maisons de Paris. Reconnaissante du patronage dont elle a été honorée à son ancien établissement du No 603 de la rue des Magasins, elle ne négligera rien pour continuer à les mériter par son travail et la modicité de ses prix. 5 mars—12mars.

JOS. BRANDNER,
MARCHAND TAILLEUR,
No 34 RUE BOURBON.
A constamment en mains un bel assortiment de draps, casimirs et étoffes à gilets.
20 fév—3 m

POUR LES
Thés, Cafés et Epices
les plus économiques et des meilleures qualités,
—ADRESSEZ-VOUS—
AU GRAND DEPOT DE THES,
No. 5 DE LA RUE DU CAMP.
N. B.—La maison fait déposer les articles à bord des bateaux et sur les chars, sans frais de charroi. 4mars—10t

Liquidation.
Meubles, Meubles, Meubles,
GRANDE VENTE A L'ENCAN
Au magasin de Chs. Raymond, rue Royale No 51, coin Bienville.
Meubles de chambre à coucher.
Meubles de salon.
Meubles de salle à manger.
Ainsi que: Armoires à glace, française, Armoires de tous genres en bois de rose, bois d'acajou, bois de noyer, bois de chêne; Toilette, Bureaux, Tables à ouvrage, Tables de centre, Etagères, Porte-Chapeaux.
Aussi quelques Bureaux à écrire pour offices, &c., &c.
A L'ENCAN.
Par SELLE et MALOCHÉE, encanteurs—Armand Selle, encanteur—Bureau No 50 rue Royale—Le MERCREDI, 15 mars 1876, au No 51, rue Royale, coin Bienville, la vente commençant à 10 heures et demie A. M., et continuant tous les jours. 5 mars—

Magasin Pontchartrain d'articles à bon marché.
Le Pontchartrain Cheap Store.
Tenu par
J. A LACROIX,
Au coin des rues Français et Victoire.
BOTTES ET SOULIERS
de toute espèce pour dames, messieurs, demoiselles et enfants.
On trouvera toujours chez moi, un assortiment complet d'articles de premier ordre offerts à des prix qui défient la concurrence.
Les acheteurs sont priés de venir examiner mon stock avant d'en faire leurs achats ailleurs.
Ma devise est:
Ventes rapides et légers bénéfices.
21 fév 76—1an.

J. A. PERIER,
250 RUE ROYALE,
Entre St-Philippe et Ursulines.
Liquidation! Liquidation!
MADAME PERIER a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle et le public en général que, voulant se retirer des affaires, elle vendra au-dessous du prix coûtant son dernier envoi de magnifiques pianos neufs, de fabriques renommées de Paris, à $200, $250 et $300. Aussi un grand assortiment de pianos de seconde main à $100, $150 et $200. 5mars—1 mois.

Les lunettes et les lorgnons dits Brillants sont les meilleurs.
ILS ne fatiguent jamais les yeux. On garantit qu'ils ne cassent pas avant deux ans, ils sont parfaitement acromatiques et les lentilles en sont aussi fermes que du caillou.
A. B. GRISWOLD & CO°.
Opticiens et Bijoutiers, au coin des rues Canal et Royale, seuls agents en Louisiane.
24 fév—1mPP

E. F. MIOTON,
Au No 47 de la rue Royale,
Nouvelle-Orléans.
—Marchand de—
PORCELAINE, VERRERIE, POTERIE
—Et—
ARTICLES DE MÉNAGE.
Articles français, anglais, allemands et américaines, pour le commerce de la ville et celui de la campagne. 27fév—1m.

Demande de terre.
JE désire acheter 10,000 acres de terre en scrip du gouvernement des Etats-Unis.
J. H. GARDNER,
Au No 5 de la rue de Chartres, Nlle-Orléans.
8mars—6t

Nouvelle-Orléans, 5 février 1876.

LA société qui existait entre Charles G. Rebentisch, Gustave Deffarge et Hugo Mehnert est dissoute, aujourd'hui, d'un commun accord. Mr. HUGO MEHNERT ayant acheté l'intérêt de ses associés, continue le commerce en son propre nom et pour son propre compte.
C. G. REBENTISCH,
G. DEFFARGE,
H. MEHNERT.
17fév—

Wm. L. BROOKS,
Agent pour la vente du
Véritable Tabac Périque de la Grande Pointe,
—Et des—
CIGARETTES DE PÉRIQUE
DE J. A. RICAUD & C. C. MILLAUDON,
dans de la paille de maïs.
Au No 43 de la rue Natchez, Nlle-Orléans, Lne.
24fév—1m

Mme ROBERT,
195......RUE DU CANAL......195
Entre Bourgogne et Remparts,
Modes, Nouveautés et Confections
Des derniers genres de Paris, à des prix réduits. 22février—1m

139......Rue de Chartres......139
C. ROUYER,
NICKELAGE,
Argenture, Bronze, Horlogerie, Bijouterie, Lunettes.
RÉPARATIONS DE TOUTES SORTES.
4 janv—3m DMaJ.

AVIS IMPORTANT
Aux Marchands et aux hommes d'affaires.
Si vous vous proposez de transporter ailleurs vos bureaux,
Si vous vous proposez de changer votre raison sociale,
Si vous voulez que vos ordres soient remplis promptement,
Si vous voulez un travail propre et bien fait,
Si vous tenez au bon marché,
PRINTING AT EUREKA OFFICE NATCHEZ STREET
J'ai un assortiment complet de caractères neufs et de presses de tout genre. Etant imprimeur de profession et remplissant vos ordres depuis douze ans, je sais que vous serez parfaitement satisfaits.
A. M. MILLER, Propriétaire.
29jan—3m

L. GIROT,
Marchand-Tailleur,
11......rue du Camp......11
Grand arrivage de nouveautés d'étoffes françaises et anglaises en concurrence de prix avec les étoffes américaines.
Elégance, Qualité et Bon Goût.
M. GIROT fait sur commande des vêtements d'étoffes de premières qualités. La coupe est faite par lui et la confection, sous sa direction, par d'habiles ouvriers. Ses prix défient toute concurrence et sont strictement comptant. La vogue bien établie de M. GIROT est due à son mérite comme tailleur, et le public peut en toute confiance lui accorder son patronage, certain d'avance qu'il remplira toute commande comme par le passé, avec soin et promptitude et garantissant satisfaction. 18nov75—1an

G. SCIACCALUGA,
Marchand de groceries, fournitures de navires, &c.
A transféré son magasin aux Nos. 157 et 159 de la rue Vieille-Levée, entre les rues Jefferson et St-Pierre, Nlle-Orléans.
27fév—3m.

Avis Important.
A. BONNET
65......RUE ROYALE......65
FAIT savoir à ses clients et au public, que pour cause de changement d'affaire il vendra tout son stock de BIJOUTERIE au-dessous du prix coûtant.
Les montures de diamants et les réparations de bijoux et de montres seront faites à prix réduit.
Il entend remercier ses clients en leur offrant à chacun un bargain.
14déc—3m

BLACKMAR & FINNEY.
174 CANAL ST.
OPPOSITE CHRIST CHURCH.
PIANOS, ORGANS & MUSIC

Bureaux de la Compagnie de Gaz de la Nlle-Orléans.—10 mars 1876.—Un dividende final de cinq piastres par action sera payé aux porteurs des anciennes actions de cette compagnie, à dater du LUNDI, 3 avril, comme liquidation en plein du reste de l'actif transféré à la compagnie consolidée.
Les livres de transfert seront fermés le 27 mars aux transferts d'anciennes actions, et à dater du 3 avril il ne sera pas fait de distinction, dans les transferts, entre les nouvelles et les anciennes actions.
Par ordre des Directeurs,
VOR. VALLOIS, Secrétaire.
10 mars—1m

Bureaux de la Compagnie du chemin de fer de la ville (New Orleans City Railroad), No. 124 rue du Canal—Nouvelle-Orléans 8 mars 1876.—A une assemblée du Bureau des Directeurs, tenue aujourd'hui, un dividende de trois piastres par action sur le capital payé, a été déclaré payable le MARDI 2 avril 1876. Toutes les nouvelles actions qui auront été payées en plein, d'ici au 15 du mois courant, participeront au dividende. Les livres de transfert seront clos durant les dix jours précédant le 2 avril.
C. C. LEWIS, Secrétaire.
10mars jusqu'au 1 avril.

The Crescent City Live Stock Landing and Slaughter House Co.—Nouvelle Orléans, 3 mars 1876.—A une élection pour Directeurs de cette compagnie, tenue le 1er du courant, les messieurs dont les noms suivent ont été élus pour l'année courante:
Jos. Hernandez, F. S. Serrill,
J. N. Avegno, Pascal Sarthou,
Jules Cassard, Chas. DeRuyter,
E. Saloy, Robt. Mott,
C. J. Nicolson.
Et à une réunion de la nouvelle direction, tenue ce jour, Mr Jos. Hernandez a été unanimement réélu Président.
J. N. AUGUSTIN, Secrétaire.
9 mars—5t

Bureaux de la Compagnie de la Presse à Coton de la Levée.—Au No 57 de la rue Carondelet—2 Mars 1876—Aujourd'hui, à une réunion des directeurs, un dividende de cinq piastres par action a été déclaré payable aux actionnaires à partir du 10 du courant, de 10 à 2 heures de l'après-midi.
Wm. S. SEVEY, Secrétaire.
3 mars—15t

AVIS—New Orleans Credit Foncier Association, au No 46 de la rue Decatur—Conformément à une résolution des directeurs, adoptée à la séance du 1er mars 1876, une assemblée générale des actionnaires de cette société aura lieu, aux bureaux de la société, à la Nouvelle-Orléans, au No 46 de la rue Decatur, de 9 heures du matin à 3 heures de l'après-midi, le 3 avril 1876, à l'effet de voter sur un amendement à la Charte de la société, conformément à l'article X de la Charte.
A. SAULET, Secrétaire.

Département des Finances.
Hôtel de Ville.
Nouvelle-Orléans, 5 février 1876.
LES comptes de taxes de 1876 seront prêts et livrés à dater de LUNDI 7 du courant. Il sera alloué une réfaction (rebate) de deux et demi pour cent sur tous les comptes payés jusqu'au 29 du courant, inclusivement: 2 pour cent sur tous les comptes payés jusqu'au 25 de mars, inclusivement; un pour cent durant le mois de mars—après quoi il y aura dix pour cent d'intérêt l'an et les frais.
EDWD. PILSBURY, Administrateur.
6 fév—au 31 mars

Le Docteur Ferrière
ENTREPREND, avec succès, la guérison de toutes les maladies chroniques. 214, rue Delord, entre Baronne et Carondelet. Consultations: de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi. 20nov—1an.

Avis.

NOUVELLEMENT REVENU à la Nouvelle-Orléans, je sens la nécessité de rappeler à mes anciens clients et amis que j'ai pratiqué la médecine et la chirurgie parmi eux pendant vingt ans; je désire aussi leur faire savoir que j'ai étudié et pratiqué en France pendant dix-sept ans. Durant cette longue période, j'ai comparé les différentes méthodes de traitement des maladies des voies respiratoires, et principalement le Catarrhe Nasal, la Bronchite, la Phthisie Pulmonaire, Laryngite, l'Asthme. Ce que j'écris aujourd'hui est destiné à faire ressortir l'avantage des inhalations à la thérapeutique de ces maladies.

L'objet de ce travail n'est pas de faire connaître un moyen nouveau en soi, mais de montrer l'importance d'un principe bien connu qui a déjà reçu quelques applications heureuses. Loin de moi l'intention de déposséder qui que ce soit, mon but unique est de faire connaître les applications récentes que j'ai faites en France de l'administration de médicaments gazeux par la voie pulmonaire, à l'aide d'un vaporifère nouveau qui me sert avantageusement pour l'application de principes déjà préexistants.

Ce n'est donc pas comme inventeur que je propose l'inhalation, mais comme praticien convaincu d'avoir pu apporter quelque soulagement à mes malades, et d'en avoir guéri un grand nombre à l'aide des moyens que je préconise.

L'idée d'employer l'inhalation dans le traitement des affections des voies respiratoires a reçu depuis longtemps sa consécration pratique.

En France, le docteur Libermann a lu à la Société Médicale des Hôpitaux de Paris, un mémoire très intéressant sur les inhalations de chlorhydrate d'ammoniaque dans les affections chroniques des voies respiratoires.

Le docteur Cheron, à Paris, se sert des essences oxygénées pour arrêter la destruction ulcéreuse des poumons, et attribue à son procédé une grande puissance.

Moi-même, en 1874, j'ai publié à Tours une brochure intitulée: "Quelques mots sur le traitement le plus avantageux pour la curation des maladies des voies respiratoires." Dans cet ouvrage j'ai constaté avec satisfaction le retour à la santé de phthisiques traités par inhalations, et les moyens hygiéniques.

Monsieur le docteur de Pietra Santa, dans un volume publié en 1875: "Traitement rationnel de la phthisie pulmonaire", au paragraphe 7 où il traite de l'inhalation, nous dit qu'il y attache une grande importance, et à la page 348 de son ouvrage il me fait l'honneur de m'emprunter les moyens que j'ai préconisés dans la dernière période de la phthisie pulmonaire.

Grâce aux nombreuses observations, et aux travaux publiés de nos jours, l'innocuité des inhalations dans certaines conditions bien déterminées prennent place dans la thérapeutique usuelle des maladies de voies respiratoires.

Je pratiquerai des inhalations rue de Chartres No 215 à toute heure du jour, et des consultations pour toutes espèces de maladies, de midi à 3 heures.
18fév—1m. DR. M. ESCOUBAS.

A Louer.
Tout le second étage de la bâtisse située à l'angle des rues St Pierre et Royale, comprenant 4 pièces faisant face à la rue Royale, vérandah, et cuisine. Pour les conditions, s'adresser au magasin de bijouterie au rez-de-chaussée. 7 mars—6t.

A louer.
A des conditions avantageuses, une maison en bon état, avec installations, comptoirs, etc. située à Milneburg, et convenable pour un restaurant ou café. Pour plus amples informations, s'adresser à N. Bauer, 79 rue de Chartres. 9 mars—

A Louer.
A des prix très modérés, pour de bons locataires, plusieurs agréables résidences bien situées, ayant gaz, hydrant, cuve, &c., dans le 1er, 2nd et 3ème Districts.
Aussi quelques magasins bien situés dans le 1er et le 2nd Districts.
S'adresser à M. ELLIOT, No 70 rue Toulouse, entre Bourbon et Royale, de 10 A. M. à 2 h. P. M. 13 fév—

Pour Bordeaux.
En charge, le navire STE-GENEVIÈVE, capitaine Demouran, prendra du fret et des passagers de 1re et 2me classe et partira vers le 20 courant.
S'adresser pour fret et passage à bord ou chez DE WOLF POWELL & CO., 44 Carondelet.
10fév—

MEUBLES! MEUBLES!
Vente pour liquidation.

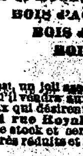

CHARLES RAYMOND, Marchand de Meubles, au No 51, rue Royale, coin Bienville, Nouvelle-Orléans, étant obligé de se retirer des affaires pour cause de santé, OFFRE DE VENDRE SON STOCK DE MEUBLES EN GROS OU EN DETAIL, à des prix très modérés.
Il a en magasin de très jolis sets de Chambre à Coucher, sets de salon et ameublements de salle à manger en
BOIS DE ROSE,
BOIS D'ACAJOU,
BOIS DE NOYER,
BOIS DE CHÊNE et en
BOIS D'IMITATIONS.
Aussi, un joli assortiment de Meubles Ordinaires qu'il vendra aux prix les plus réduits.
Ceux qui désirent se meubler peuvent venir au No 51 rue Royale, coin Bienville, où ils verront le stock et seront convaincus que les prix sont très réduits et raisonnables. 11 janv—

WM. H. SHEPARD,
AGENT GÉNÉRAL AU SUD
POUR LA VENTE DE LA
Poudre-levain
SUCRE AU LIMON,
EXTRAITS PARFUMANTS,
Parfumerie &c.,
DU DR. PRICE.
POUDRE-LEVAIN DE Steele & Price,
POIDS PLEIN.
AU No 58 DE LA RUE DE LA DOUANE.
A vendre par les grocers en gros et les pharmaciens en général.
13fév—4m

J. MANDIN & CIE.,
NEGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES,
57 rue Decatur - - - - - Nouvelle-Orléans,
—SEULS AGENTS DU—
GRAND VIN DE CHAMPAGNE
EUGÈNE CLICQUOT
Un vin depuis longtemps le favori des connaisseurs et des viveurs, garanti véritable, d'un mousseux et d'une saveur sans égaux.
—ET DES VINS DE—
Chateau Bellevue de P. Salis Fils, Chateau de France de P. Bruyère, Graves d'Ambarès, Duclos Frères, &c., &c.
23 déc—1an

FINE WINES, COGNAC.
OLIVE OIL,
SEIGNOURET FRÈRES — TRADE F.S. MARK — BORDEAUX
COGNAC
FINE CHAMPAGNE,
HUILE D'OLIVE VIERGE.
Châteaux Dillon, Chât. Talbot, Chât. [illegible], Margaux, Lafite, Léoville, Larose, St-Julien, Fleirac, Blanquefort, Chât. [illegible], Latour Blanche, Haut Sauternes, Sommes, Barsac, Graves, etc., etc.
BERCIER & DE SMET, Sole Agents, 43 Decatur St.
Also at Agents' prices, at the Importers: A. Lassata, Schmidt & Ziegler, Smith Bros & Co., E. J. Hart & Co., Clark & Meader, Ernest C. Villeré, Thos. H. Handy & Co.
24 oct—1an

A. W. MOFFETT,
Marchand de bois servant à la construction de navires, bateaux à vapeur, charrettes et maisons.
ON TROUVERA CONSTAMMENT CHEZ LUI:
BOIS DE CHÊNE, FRENE, HICKORY, PEUPLIER, NOYER, CÈDRE, PIN JAUNE ET PIN BLANC, CYPRES, PLANCHES A PLANCHERS, A PLAFONDS, PLANCHES A ETAGÈRES, LATTES, BARDEAUX EN CYPRE, PORTES, CHASSIS, JALOUSIES. LA MAISON SE CHARGE DE SCIER, SUR COMMANDE, JANTES, FLÈCHES DE CHARRETTES, ETC.
Chantier et Moulin, sur la Levée, au pied de la rue Créassant, à un îlet au-dessous de la tête du Canal.
26 déc—3m. D.M.J.

LHOTE & CO.,
CHANTIER de BOIS du VIEUX BASSIN et FABRIQUE de CHASSIS, JALOUSIES et PORTES.
PLANCHES à plancheier, à plafonner, à étagères, à abriter, en noyer, en acajou et en peuplier, constamment à vendre.
L'établissement tourne, rabote et scie en tous genres sur commande.
Les ordres y sont promptement exécutés.
Bureau, à l'angle des rues TOULOUSE et FRANKLIN, Nouvelle-Orléans.
Boîte 936 du Bureau de Poste.
11 nov—1an

H. CLOSTERMANN & BAYLE
IMPORTATEURS DE MARCHANDISES
FRANÇAISES, ANGLAISES ET ALLEMANDES
40, RUE DE CHARTRES, Entre BIENVILLE & DOUANE.
LA maison la plus ancienne dans cette branche d'affaires. Son crédit et sa réputation en aux Etats-Unis la mettent à même de défier toute concurrence loyale. Un des associés étant en Europe, s'occupe exclusivement des achats de la maison.
11 août—1an.

H. J. RIVET,
PHARMACIEN DROGUISTE,
SUCCESSEUR DE
E. MONTEUSE & CO.,
a constamment en magasin un assortiment complet de DROGUES, PRODUITS CHIMIQUES, PARFUMERIE, BANDAGES, MÉDICAMENTS PATENTÉS, Français, Anglais et Américains, EAUX MINÉRALES, naturelles et factices.
Les meilleurs SIROPS sont livrés au public avec du SODA WATER glacé, aussi, EAUX DE VICHY et de BETHESDA glacées.
Le plus grand soin est donné à l'exécution des formules de MM. les médecins.
Agent pour le TEXAS COTTON WORM DESTROYER.
Dépôt central des célèbres BITTERS DE A. A. PEYCHAUD.
68 RUE DE CHARTRES
COIN BIENVILLE,
NOUVELLE-ORLEANS, LNE.
1mai—1an

Salle de Billard
VARIÉTÉS.
Au coin des rues Canal et Dauphine.
HUIT des BILLARDS genre Bevel, de H. W. Collender.
—PRIX—
Le jour, 50 Cts. La nuit, 60 Cts.
LOUIS ABRAMS, Prop.
NOTA—Un excellent billard à vendre à un prix modéré. 1mars—1m

C. E. Girardey,

CALENDRIER DES VENTES, A L'ENCAN DE PROPRIÉTÉS FONCIÈRES, ACTIONS, &c.,
Qui doivent avoir lieu à la Bourse d'Encan St-Charles.

Samedi, 18 mars—Pour la succession de John et de Mary Trainor, 2 cottages doubles dans la rue Clara, entre les rues Poydras et Perdido. Le magasin en briques et à trois étages, No 67 de la rue Fulton, entre les rues Poydras et Lafayette. Cet excellent emplacement de commerce, le magasin et demeure, en briques et à étage, formant l'angle S.-E. des rues Royale et Hôpital.
Le joli cottage en bois, No 231 de la rue de l'Esplanade, entre les rues Claiborne et Robertson.
Cet excellent placement, les écuries Robert E. Lee, avec magasin, faisant face sur la rue Baronne, près le coin Poydras.
L'emplacement de commerce, de choix, le magasin et demeure, en briques et à trois étages, connu sous le nom de "Cabinet Saloon," formant l'angle S.-E. des rues Baronne et Poydras.
Le magasin et demeure, en briques et à trois étages, No 190 de la rue Poydras, entre les rues Baronne et Carondelet, près le marché Poydras.

Jeudi, 23 mars—Vente de clôture des propriétés Burthe. La magnifique résidence de Mr Edmond Burthe, un îlet entier admirablement amélioré et planté, dans la rue St-Charles. Quatre îlets de bâtisse, face au fleuve,—magnifique emplacement pour entrepôts, wharves, &c. Dix-huit îlets entiers pour jardins, jardins et vacheries, traversés par les chars à vapeur et à cheval des rues St-Charles et Tchoupitoulas, s'étendant du fleuve à l'Avenue St-Charles à 4 ans de crédit et terrains de choix pour bâtir. Îlets entiers et moitiés d'îlets faisant face à l'Avenue St-Charles, puis les belles résidences de MM. J. F. Casey et de Chas. Clinton.

Samedi, 25 mars—Pour payer une hypothèque, une maison en briques, solidement bâtie, et 5 terrains dans la rue Colisée, entre les 3ème et 4ème.
La maison double, en bois, formant le coin S.-O. des rues 3ème et Chestnut.
Pour la succession du feu Rév. Maenhaut, magasin en briques et à 2 étages Nos 45, 47, 49 de la rue Lafayette, formant l'angle de la rue Commerce.
Des terrains de prix convenables pour un entrepôt, formant l'angle N.-O. des rues Nouvelle-Levée et Julia.
Pour la succession de Théo. Nash—quatre maisons en briques et à trois étages, formant l'angle N.-O. des rues Constance et Terpsichore.
Cet excellent emplacement de commerce formant l'angle N.-O. des rues Dauphine et Orléans.
La maison à trois étages, No 63 de la rue d'Orléans, près l'encoignure Dauphine.
L'agréable maison en bois et à étages, No 268 de la rue Dumaine, entre les rues Claiborne et Robertson.
Le joli cottage en bois double, No 169 du Chemin du Bayou, entre les rues Remparts et St-Claude.
Le cottage en briques, double, No 151 de la rue de l'Hôpital, entre les rues Remparts et Bourgogne.
Pour les conditions et plus de détails, voir les annonces officielles et descriptives, ainsi que les plans, aux bureaux de C. E. GIRARDEY, No 31 de la rue du Camp.

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 13 MARS — CLASSE No 61.

1er.	2me.	3me.	4me.	5me.	6me.	7me.	8me.	9me.	10me.	11me.	12me.	13me.	14me.	15me.
47	53	[illegible]	37	41	9	30	66	17	43	55	26			

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.
En témoignage, nous apposons notre signature Ce 13 Mars 1876.
H. PERALTA,
ADAM GIFFEN,
Commissaires.
Méfiez-vous des fausses Loteries.

Entrepôt de tapis et de toiles cirées
ELKIN & CO.,
168......RUE DU CANAL......168
RECEVANT, en ce moment, de nouveaux
TAPIS VELOURS ET BRUXELLES,
TAPIS TROIS PLIS ET INGRAIN,
TOILES CIRÉES,
NATTES COCO ET ROTIN,
STORES ET CORNICHES,
ETOFFES A RIDEAUX — TERRYS, REP
BROCATELLES
A un Bon Marché extrême, au comptant.
15oct—

Avis de société.

J. ALPHONSE BOUSQUET. E. AUGUSTIN POUPART.
LES soussignés ont formé une société commerciale sous la raison
BOUSQUET & POUPART,
pour les affaires de ventes et commission en général.
BOUSQUET & POUPART,
95 rue Royale.
27 fév—

AVIS.
UN bénéfice de $1250 sur un placement de $200. Un de nos clients acheta "spread" sur 100 actions du N. Y. Central; "put" à 105 et "call" à 110; acheta les 100 actions contre le "put" à 107, actions qu'il revendirent à 114; vendus, au même prix 100 actions "called" à 110; réalisant un bénéfice de $1250. Cette opération peut être répétée tous les mois de l'année. $10, $20, $50, $100, $1000 rapporteront autant pour le montant placé. Achat et vente d'actions, de coton et de ... bas sur commission. Avances sur consignations. Listes de prix et circulaires gratis.
Charles Smedley & Co.,
Banquiers et Courtiers.
40 Broad St., New-York, près les Bourses d'or et de changes.
P. O. Box ... 19 fév—au15 avr.

Mme Vve FERARI,
ACCOUCHEUSE,
Reçue par la Faculté de Paris.
INFORME les dames qu'elle continue à donner ses soins ... traitement des maladies des accouchements et les jours, à son domicile, rue d'Orléans 103.
On prend des pensionnaires à prix modérés.
22 fév—

ELITE CLUB ROOM,
46......rue St-Louis......46
Entre Chartres et Passage de la Bourse.
Vins, Liqueurs, Bière, &c.
BOISSONS A 10 CENTS LE VERRE.
18déc—1an